

Animation Biathlon

AUTORISATION PARENTALE & DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné.e, (nom et prénom du représentant légal) :

.....

Demeurant à (adresse complète) :

.....

Numéros de téléphone où je peux être joint toute la journée :

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur

Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :

.....

Né(e) le (date et lieu de naissance)

Demeurant à (adresse complète) :

.....

- Autorise l'enfant à participer à l'animation Biathlon organisé par l'association Houston Trail le 28 septembre 2025 à Hostun
- Déclare décharger de toute responsabilité l'organisateur de l'animation Biathlon concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par l'enfant, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toutes dégradations des sites pouvant lui être imputées.
- Déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.
- M'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre l'organisateur de l'animation Biathlon du 28 septembre 2025 à Hostun
- Autorise expressément l'organisateur de l'animation Biathlon ou ses ayants-droit à utiliser et reproduire l'image et la voix de mon enfant dans le cadre de l'association Houston Trail en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de cette manifestation et ce, sur tout support y compris à des fins de communication, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour.
- Reconnais que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer à l'animation Biathlon du 28 septembre 2025 à Hostun

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Cette autorisation est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer à l'animation Biathlon du 28 septembre 2025 à Hostun